

**25 Mars**

# votez!

**Elections  
CE et DP**



**STREAM  
CONVERGYS**

### **Comment faire pour voter ?**

En prenant quelques minutes afin de mettre un bulletin dans l'urne ou par correspondance. Attention le délai pour le vote par correspondance est très court donc si vous votez par correspondance, faites le dès la réception de votre courrier.

### **QUAND ?**

Le 25 Mars de 9H à 17H sur Vélizy et de 10H à 20H sur Angers au bureau de vote de l'entreprise.

### **Qui ?**

L'ensemble des salarié-es ayant au minimum 16 ans. Ils devront avoir 3 mois d'ancienneté à la date du 1er tour.

# Le 25 mars, votez qu'on entende votre voix !!

## Et si on faisait un rapide bilan de la situation générale?

A vrai dire le bilan chacun peut le faire et ce rendra largement compte que nous avons du taff sur la planche. Le rachat de Stream par Convergys est un tournant économique mais aussi social pour l'ensemble des salarié-es.

Est ce que Convergys voudra garder la branche de langue française ?, la développer ?, la délocaliser ?

Est ce que notre nouvelle direction s'attaquera aux problèmes sociaux ou les ignorera-t'elle comme la précédente ? Voudra-t'elle encore réduire le peu de nos acquis ? Voudra-t'elle nous changer de convention collective comme d'autres groupes du secteur viennent d'en faire les frais ?

Il faudra du temps pour répondre à tout cela mais surtout il faudra une équipe de combat prêt et motivé pour «aider» notre direction à faire les bons choix... Evidemment ce bon choix sera celui porté par les salarié-es et dans

l'intérêt des salarié-es. Les élu-es Sud seront là pour cela...

Bon allez pour vous aider, voici deux points sur le bilan de la direction...

**L'argent ?** Toujours plus dans les poches de la direction... Mais pas un kopeck pour nous! Selon la direction, la situation économique est morose, on a perdu Open, faudrait que NOUS (les employés d'en bas) on gratte les fond de tiroirs, qu'on accepte d'en baver un peu plus pour le même prix...

Le respect et le bien être? Voici quelques phrases de nos dirigeants qui soulignent bien l'étendu de la problématique :

-> **Mme Duda**, lors d'une réunion syndicale à Vélizy en 2013 : « **Les anciens coutent trop cher à Stream, il y a trop d'avantages** » *Les personnes concernées apprécieront...*

-> **Mr Barbedienne**, en réunion CHSCT au sujet des problèmes remontés sur le nombre de personnes entassées sur les

plateaux : « **La décision a été prise pour des raisons économiques** ».

-> **Mme Duda**, à propos des managers bien souvent dans des situations délicates, prit dans l'étau entre **leurs conseillers et la direction** « **C'est leur job, ils sont payés pour ça.** » réponse donné suite à une question Sud sur les risques psychosociaux.

Vous en voulez d'autres ? Non ... allez... sérieux... il est temps de mettre fin à tout cela (ce sera plus simple).

Dans le pire des cas nous proposons à la direction de vivre un « vie ma vie de téléconseiller stream » histoire de... leur laisser faire leur bilan...

**Ensemble pour le changement et pour notre avenir !**

Syndicat SUD PTT - 39 rue de l'enfer  
BP70850 49008 Angers cedex 01 -

TEL.: 02 41 25 28 98 -  
sud-ptt49@wanadoo.fr

ne pas jeter sur la voie publique

**Défendons  
nos emplois  
nos salaires  
nos droits...**

# SUD, c'est faire

## Ce que SUD a permis d'améliorer depuis quelques années



### La charte de moralité des élu-es !

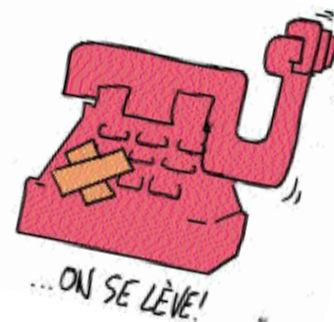
L'ensemble de nos élu-es se sont engagé-es à :

- Suivre des formations afin de défendre au mieux les salarié-es.
- N'obtenir aucun avantage ou promotion dû à leur mandat.
- Utiliser leurs heures de délégation uniquement pour servir l'intérêt collectif (c'est à dire ne pas les utiliser à des fins personnelles).
- Préparer leurs dossiers afin de venir en réunion avec du contenu et des propositions.

Katia, Anne-Laure, Florence et Ivanohé, au CHSCT depuis 2 à 4 ans ont lancés plusieurs chantiers. Les plus importants concernent l'entretien du site, pour lequel de grosses améliorations sont a noter avec:

- Des aspirations de moquettes plus régulières
- Des sanitaires plus propres
- Des parties communes mieux entretenues
- Des extérieurs en meilleur état
- et le gros chantier depuis de nombreuses années : Les VENTILATIONS ! Mais là, tout est fait pour empêcher l'instance d'avancer... Mais on se bat, et on avance !

Pour les DP, Christophe, Florence et Ivanohé ont fait avancer certains points. Parmi les plus importants, notons la fin du jour OFF tombant par magie sur une jour férié (non récupéré). Suite à l'argumentation d'un membre du syndicat **Sud** avec des preuves juridiques démontrant l'irrégularité de cette planification .



Bien entendu nous ne sommes pas signataires d'accord pour l'instant car la loi ne nous y autorise pas pour l'instant. Pour autant nous avons démontré notre travail sérieux et constructif afin de faire des propositions allant toujours dans le seul intérêt des salarié-es. Par exemple, Sud a demandé en **réunion de négociation** à formaliser les mouvements horizontaux et verticaux (passage au postes d'experts, changements de postes subits...) dans l'accord GPEC. Cet accord, à permis aussi grâce à nos propositions (et notre argumentation) de formaliser les modifications de travail et surtout d'éviter les changements «à la tête du client». D'autres propositions auront aussi permises quelques avancées.

## Des élections, pourquoi faire?

Le 25 mars aura lieu le premier tour des élections professionnelles à Stream. Ces élections permettront aux salariés de choisir leurs futurs représentants au comité d'entreprise et délégués du personnel.

## Pourquoi c'est important de voter au premier tour?

Le premier tour est très important, car c'est celui qui définit la représentativité syndicale. C'est donc votre choix au premier tour qui permettra de savoir quel syndicat est représentatif pour signer les futurs accords d'entreprise pour vous permettre d'obtenir plus d'avantages.

### Les représentants au comité d'entreprise (CE)

#### Quel est le rôle des élus du CE ?

Ils s'occupent des sorties, des voyages, de la billetterie, du spectacle de Noël, des jouets... mais que font-ils d'autre ?

Les loisirs est un des deux rôles du CE mais n'est pas son rôle principal. En effet, le CE intervient sur les orientations économiques et sociales de l'entreprise, il doit être consulté par exemple sur les restructurations ou la mise en place de logiciels... Le rôle économique et social du CE est primordial car il permet aux salarié(e)s de surveiller la bonne marche de l'entreprise. Même si le CE ne peut s'opposer au choix des patrons, il permet au moins d'être au courant de ce qui se trame et ce qui se passe au sein de l'entreprise.

#### Mais un CE peut-il intervenir :

Si on m'impose un changement de poste ?

Si l'affectation que l'on me propose m'éloigne encore davantage de mon domicile et m'oblige à un déménagement ?

Si l'on m'a dit que j'étais obligé d'accepter une mutation ?

Si je veux suivre une formation ?

Si l'on a trop de travail ?

Si les collègues craquent ou si je craque ?

Si les heures supplémentaires ne sont pas payées ?

Si je ne peux pas récupérer mes crédits d'heures ?

Si je subis des pressions et que l'on me fait des remarques en permanence ?

Si toutes les personnes qui partent en retraite ou sont mutées ne sont jamais remplacées ?

Si j'ai des difficultés économiques personnelles ?

Si on me supprime mes acquis sociaux ?

Si j'ai un problème de logement ?

Si j'ai un problème de discrimination sexuel ?

**Tous ces domaines sont de la compétence des élus du CE qui se réunissent tous les mois. Le secrétaire établit conjointement l'ordre du jour avec le président représentant de la direction.**

**A la suite de la réunion, il établit un procès verbal qui relate les interventions d'élus et les réponses de la direction. Le procès verbal est diffusé au personnel après approbation par le CE.**

### Quel est le rôle des délégués du personnel ?

- Les problèmes de révision salariale C'est eux
- Les problèmes de feuille de paie C'est eux
  - Les problèmes de mutations C'est eux
- Les problèmes de paiement d'indemnités C'est eux
  - Les problèmes de notations annuelles C'est eux
  - Les problèmes de sanctions C'est eux
  - Les problèmes de Congés Payés C'est eux
  - Les problèmes de RTT C'est eux
- Les problèmes de conflit avec la hiérarchie C'est eux
  - Les problèmes de discrimination C'est eux
  - Les problèmes de harcèlement C'est eux
  - Les problèmes de retraite C'est eux
- Les problèmes de contrat de travail C'est eux
  - Les problèmes de prime C'est eux
  - Les problèmes de licenciement C'est eux
  - Les problèmes d'horaires C'est eux

Bien entendu, leurs tâches ne se limitent pas à cela mais en voici les principales. Et de manière générale pour tous ces problèmes vous pouvez aussi voir votre délégué syndical.

#### Comment peuvent-ils intervenir ? Auprès de qui déposent-ils les réclamations ?

Ils peuvent intervenir soit en délégation mensuelle auprès de la direction, soit à tout moment auprès de la hiérarchie, soit auprès de l'inspection du travail. Le registre qui consigne les interventions des délégués et les réponses de la direction sont à disposition de chacun, en dehors du temps de travail auprès du responsable du personnel. Chaque mois, des questions doivent être remises à la direction afin qu'elle puisse y répondre en réunion mensuelle.

N'hésitez pas à faire parvenir auprès de vos D.P. vos questions et autres interrogations sur l'ensemble des problèmes que vous rencontrez dans la société. Vous pouvez aussi aller les voir pendant leurs permanences afin d'obtenir un conseil de droit ou pour leur demander de vous assister lors d'un entretien disciplinaire. Ils pourront vous conseiller et vous défendre.

**Vous pouvez vous adresser aux délégués du personnel pour une intervention ou seulement pour un conseil.**

